

## « Affaire de Boulder » : l'archevêque Chaput y met un point final

Author : Rédaction RC

Categories : [Enseignement catholique](#)

Date : 11 mars 2010

Les médias du Colorado dans leur ensemble ont évidemment commenté négativement <sup>1</sup> la décision de l'école paroissiale du **Sacred Heart Church** de Boulder (Colorado) de ne pas continuer à scolariser l'enfant d'un couple de lesbiennes (je vous en ai entretenu le [8 mars](#) puis le [9 mars](#)).

Cet acharnement médiatique a invité Mgr **Charles Chaput**, archevêque de Denver (Colorado) à mettre tout son poids dans la balance, ce qu'il a fait en y consacrant son éditorial hebdomadaire

dans le **Denver Catholic Register** (texte intégral en anglais [ici](#)).

Après avoir rappelé la raison de la création des écoles catholiques aux États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle, « *comme alternative aux écoles publiques de l'époque dont le programme était souvent hostile à la foi catholique* », l'archevêque poursuit : « *À bien des égards, les temps ont changé, mais pas la mission de l'école catholique. Le but principal poursuivi par les écoles catholiques est religieux. En d'autres mots, il vise à former les élèves dans la foi catholique, dans la morale catholique et dans les valeurs sociales catholiques (...) Beaucoup de nos*

*écoles accueillent des élèves qui sont d'une autre foi ou qui n'en ont aucune, de parents célibataires ou de familles de parents divorcés. Ces élèves sont toujours les bienvenus pour autant que*

*leurs parents soutiennent la mission catholique de l'école et n'offrent pas un contre témoignage grave à cette mission dans leurs actes (...) Nos écoles, toutefois, existent pour d'abord servir les*

*familles catholiques par une instruction modelée par la foi catholique et la formation morale. C'est une simple évidence. D'autres traditions religieuses font de même suivant leurs croyances et*

*au prix d'un lourd sacrifice. Nous devons garder à l'esprit le fait que les familles catholiques paient deux fois pour bénéficier d'une éducation catholique : par leurs impôts elles financent l'instruction publique, et elles doivent payer une seconde fois pour envoyer leurs enfants à une école catholique [par conséquent] l'idée que les écoles catholiques exigent qu'on soutienne l'enseignement catholique pour y être admis et un sérieux effort des familles des enfants scolarisés pour vivre dans la fidélité leur identité catholique, est raisonnable et juste... »*

L'archevêque poursuit : « *L'Église ne cherche de prétexte pour refuser à quiconque une éducation catholique. Mais l'Église ne peut pas changer ses préceptes moraux sans saper sa mission ne*

*pas réussir à servir les nombreuses familles qui croient en cette mission (...) Si les catholiques prennent leur foi au sérieux, ils suivent naturellement les enseignements de l'Église en matière*

*de foi et de morale, sinon ils s'excluent eux-mêmes de la communauté de foi. »*

*L'archevêque insiste : « L'Église ne prétend pas que les gens qui ont une inclination homosexuelle sont "mauvais" ou que leurs enfants soient moins aimés de Dieu. C'est tout le contraire.*

*Mais ce que l'Église enseigne positivement c'est que pour quiconque avoir une relation sexuelle en dehors du mariage est une faute, que le mariage est une alliance sacramentelle et que le mariage*

*ne peut se réaliser qu'entre un homme et une femme. Ces principes sont au cœur de la compréhension catholique de la nature humaine, de la famille, du bonheur et de l'organisation de la société.*

*L'Église ne peut pas changer ces enseignements car, dans la foi catholique, ce sont les enseignements mêmes de Jésus Christ ».*

*À la lumière de ce qui précède « la politique de notre système d'écoles catholiques existe pour protéger toutes les parties impliquées, y compris les enfants de couples homosexuels et les couples eux-mêmes. La raison d'être de nos écoles est d'être "partenaires dans la foi" avec les parents. Si les parents ne respectent pas les croyances de l'Église, ou vivent d'une manière qui*

*rejette ouvertement ces croyances, alors le partenariat avec ces parents devient très difficile sinon impossible. Cela provoque aussi une tension injuste sur les enfants qui se trouvent pris entre les deux, et sur leurs enseignants qui ont le devoir de leur enseigner la foi authentique de l'Église. »*

*L'archevêque Chaput conclut ainsi son commentaire : « La plupart des parents qui envoient leurs enfants dans des écoles catholiques en attendent un environnement où la foi catholique sera*

*intégralement enseignée et pratiquée. Cela ne peut tout simplement pas être fait si les enseignants doivent se préoccuper de ne pas blesser les sentiments de leurs élèves ou de ne pas éloigner*

*les élèves de leurs parents. Ce n'est juste pour personne, y compris toute notre communauté scolaire. Les personnes qui ont une compréhension du mariage et de la famille brutalement différente de*

*la croyance catholique sont souvent des personnes sincères et de bonne volonté. Elles disposent d'autres options, également excellentes, pour l'éducation et devraient y trouver la meilleure*

*orientation pour leurs enfants. »*

Je crois que tout est dit. Et bien dit...

1. Encore que, comme me le signale un lecteur – que je remercie – dans un commentaire, la tendance du sondage mis en ligne par le quotidien **Denver**

**Post** vient de s'inverser : 50,9 % des lecteurs estiment désormais fondée la décision de l'école alors qu'ils ne sont plus que 47,9 % à la dénoncer ; chez les catholiques l'amplitude est encore plus forte : 40,3 % sont pour et seulement 14,1 % contre (sur près de 11 000 participants à ce sondage, ce qui n'est pas rien).

## Riposte-catholique

La réinformation catholique au quotidien  
<https://www.riposte-catholique.fr>

---

